

## NOTE D'INFORMATION AUX PARENTS RELATIVE A LA CANTINE SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE 2025-2026

Nous vous informons que d'un commun accord avec la Communauté de Communes Val Guiers, un nouveau logiciel de gestion de la cantine et du périscolaire, est mis en place par nos services respectifs. Le portail actuel AIGA ne devra plus être utilisé l'année prochaine, et continuera uniquement jusqu'au 4 juillet pour les inscriptions à la cantine.

Ainsi, le tout nouveau portail familles « Concerto-ARPEGE » pour la gestion des inscriptions sera opérationnel et vous permettra de créer votre famille et l'entourage autorisé via ce portail  
**A partir du 23 juin 2025 et ce jusqu'au 10 juillet 2025.**

Pour les familles arrivant en cours d'année, merci de vous rapprocher du service concerné.

Lien de connexion : <https://www.espace-citoyens.net/ccvalguiers/espace-citoyens/>

Une fois la création de votre famille réalisée, la Commune ou la CCVG la validera et vous pourrez dans un second temps procéder aux inscriptions et réservations aux repas de cantine et temps périscolaires pour la rentrée.

### NOUVEAUTE

Le dossier papier n'est plus demandé, les inscriptions se feront intégralement de façon dématérialisée. Vous pouvez d'ores et déjà préparer les documents habituels à transmettre directement en ligne à l'ouverture du portail :

- Livret de famille
- Carnet de vaccination à jour
- Quotient CAF le cas échéant
- Coupon du règlement intérieur cantine signé
- Attestation assurance responsabilité civile
- Contrat de prélèvement
- RIB

Si nécessaire :

- PAI
- Jugement de divorce

Nous vous rappelons, **que l'inscription effective de vos enfants à la restauration scolaire ne sera pas confirmée :**

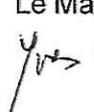
- Tant que les documents ne sont pas tous validés par nos services,
- Tant que l'inscription préalable au périscolaire (pour le temps de garde du midi) n'est pas effectuée en ligne. Sur ce dernier point, vous pouvez vous renseigner directement auprès du service périscolaire.

**Enfin, si l'inscription en ligne n'est pas réalisée et validée, l'enfant ne pourra pas être accepté à la restauration scolaire et au périscolaire.**

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement, et vous demandons désormais, pour toute question ou information relative à la cantine, de privilégier l'adresse mail : [accueil@labridoire.fr](mailto:accueil@labridoire.fr) ou l'adresse mail périscolaire : [periscolabridoire@ccvalguiers.fr](mailto:periscolabridoire@ccvalguiers.fr)

Belmont-tramonet , le 20 juin 2025.

Le Maire,

La Vice-Présidente Enfance CCVG  
Mme Marie-France PICARD

Val  
Guiers

Communauté de communes  
SAVOIE